

Conseil d'Etat de la République et canton de Genève

# Plan financier quadriennal 2013-2016 de l'Etat de Genève

5 décembre 2012



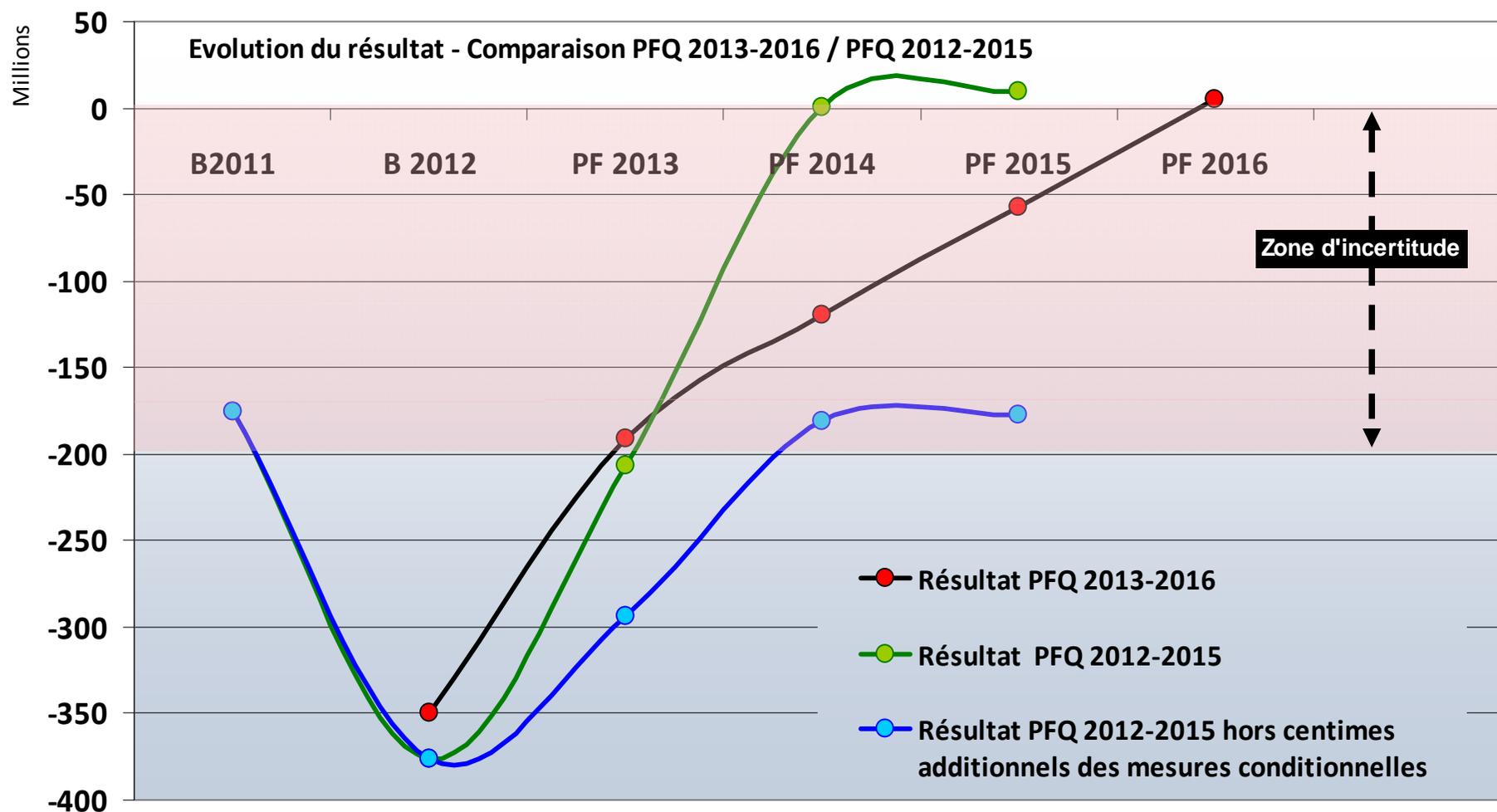
[www.ge.ch/finances](http://www.ge.ch/finances)

# Vue d'ensemble du PFQ 2013-2016

	B 2012	PB 2013	PF 2014	PF 2015	PF 2016
<b>Charges</b>	<b>7971</b>	<b>8132</b>	<b>8243</b>	<b>8390</b>	<b>8536</b>
<b>Revenus</b>	<b>7621</b>	<b>7941</b>	<b>8123</b>	<b>8333</b>	<b>8541</b>
<b>Résultat</b>	<b>-349</b>	<b>-191</b>	<b>-120</b>	<b>-57</b>	<b>5</b>

- ◆ **Amélioration des fondamentaux économiques**  
depuis l'année dernière
- ◆ **Effet significatif des mesures récurrentes**  
mises en œuvre par le Conseil d'Etat et approuvées par le Grand Conseil
  - ◆ **262 millions dès 2013 / 236 millions prévus il y a un an**
  - ◆ **68% sur les charges et 32% sur les revenus récurrents**

# Principales différences PFQ 2012-2015 / PFQ 2013-2016



# Retour à l'équilibre : pas de miracle en 2014 !

## ◆ Mesures conditionnelles abandonnées

Absence de revenus fiscaux : 181 millions en 2014

## ◆ Mesures non conditionnelles fiscales

Mesures refusées par le Grand Conseil : 84 millions en 2014

Retrait de la taxe sur l'électricité : 21 millions dès 2014

## ◆ Nouvelles mesures du Conseil d'Etat

Intérêts fiscaux : +82 millions dès 2013

Nouvelles économies : 28 millions

## ◆ Retour à l'équilibre en 2016

# Marge de manœuvre réduite

## Les mesures d'économie du Conseil d'Etat ont permis

- ◆ de compenser les nouvelles dépenses contraintes
- ◆ de financer des dépenses nouvelles prioritaires (justice, sécurité, formation et mobilité)

mais la marge de manœuvre sera considérablement réduite

- ◆ Pour les dépenses fondées sur des arbitrages politiques, le Conseil d'Etat ne disposera que de 168 millions sur la période 2013-2016, soit seulement **42 millions par an**

# Effet de ciseau

- ◆ Scénario de croissance modérée, donc **croissance limitée des revenus**
- ◆ Les **nouvelles charges contraintes et mécaniques** (RPT, allocations à des tiers, amortissements, rétrocessions) augmentent de manière inéluctable :

**+249 millions sur la période 2013-2016**

**Effet de ciseau entre l'augmentation moindre des revenus et la croissance inévitable des charges contraintes et mécaniques**

**La limitation de la croissance des charges demeure une priorité du Conseil d'Etat**

# Mutations sociétales entraînant des dépenses nouvelles

# Vieillesse de la population

- ◆ Doublement du nombre de personnes de **plus de 80 ans** d'ici à 2040
- ◆ Augmentation de la **charge financière** par personne active
- ◆ Augmentation durable du **coût global** des prestations complémentaires
- ◆ Augmentation continue des **coûts de la santé**  
(réseau hospitalier et soins à domicile)

# Accroissement des inégalités

- ◆ Augmentation "par le haut" de l'écart entre les **plus bas et les plus hauts salaires**
- ◆ Augmentation de la population qui vit au-dessous du **seuil de pauvreté**
- ◆ Aides sociales de **l'Hospice général** : +40% entre 2008 et 2011
- ◆ Aide aux **personnes dans le besoin** : 15% du budget de l'Etat
- ◆ Besoin durable de **ressources supplémentaires** pour financer l'aide sociale

# Augmentation de la criminalité

- ◆ Criminalité principalement exogène : entre 80 et 90% des détenus n'ont **pas d'attaches avec Genève**
- ◆ Forte hausse des  **cambriolages**  et des  **vols**
- ◆  **Conséquence nuisible**  à la fois pour la vie des habitants et l'attractivité du canton
- ◆  **Visibilité accrue**  des délits commis par une minorité de délinquants souvent récidivistes
- ◆  **Besoin durable de renforcer**  les moyens de la police et du secteur de la détention

# Contexte économique

# Croissance « molle » au niveau mondial

- ◆ Croissance très faible attendue en **Europe** du fait des plans d'austérité
- ◆ Croissance **américaine** sous perfusion de la FED
- ◆ Ralentissement de la croissance en **Chine** et dans d'autres **pays émergents**

Hypothèses macro-économiques : scénario de base	2013	2014	2015	2015
PIB CH, variation annuelle réelle %	1.5%	1.8%	1.8%	1.6%

# Place financière : contraction et ralentissement

- ◆ Changement fondamental du **modèle d'affaires** depuis la crise de 2008
- ◆ Diminution de la **part au PIB cantonal** (de 25% à 17,5% entre 2007 et 2011)
- ◆ Pression sur les **marges bénéficiaires** de la gestion de fortune
- ◆ Forte baisse de la **part variable des rémunérations**

# Négoce, multinationales et horlogerie

## croissance ralentie

- ◆ **Négoce et quartiers généraux de multinationales en phase de consolidation**
  - Arrêt des nouvelles implantations après vingt ans de fort développement
  - Effets négatifs du franc fort et rareté des surfaces immobilières
  - Forte concurrence d'autres places d'affaires
- ◆ **Horlogerie vers la fin d'un cycle conjoncturel**
  - Effets du ralentissement mondial
  - Fin des années de *boom* (+20% à +40% des exportations)
  - Poursuite de la croissance à un rythme atténué
  - Perspectives favorables pour le haut de gamme

# Genève internationale : multiples pressions

- ◆ Recul des **dépenses générées** à Genève  
(2010 : 5,9 milliards / 2011 : 5 milliards)
- ◆ Effets négatifs du **franc fort**
- ◆ Forte pression sur les **budgets** des organisations
- ◆ Stratégie des organisations internationales  
visant à accroître les activités dans les **pays du Sud**
- ◆ **Concurrence accrue** d'autres sites en Europe et dans le monde
- ◆ Problématique du financement des **travaux de rénovation** (1 milliard de francs)

# Abolition des statuts fiscaux cantonaux

- ◆ Nécessité de se préparer à la **suppression du statut de société auxiliaire**
- ◆ **Risque majeur** pour l'économie genevoise : plus d'un milliard d'impôts, 20'000 emplois directs, 50'000 emplois directs, indirects et induits
- ◆ **Alignement vers le bas** du taux d'imposition des bénéfices : manque à gagner de près de 500 millions pour le canton et les communes
- ◆ Nécessité de prévoir des **mesures de compensations** pour les cantons touchés
- ◆ Objectif : **sécurité juridique durable**
- ◆ Mise en œuvre du nouveau système d'imposition à l'**horizon 2018**

# Risques majeurs et systémiques

# Crise systémique

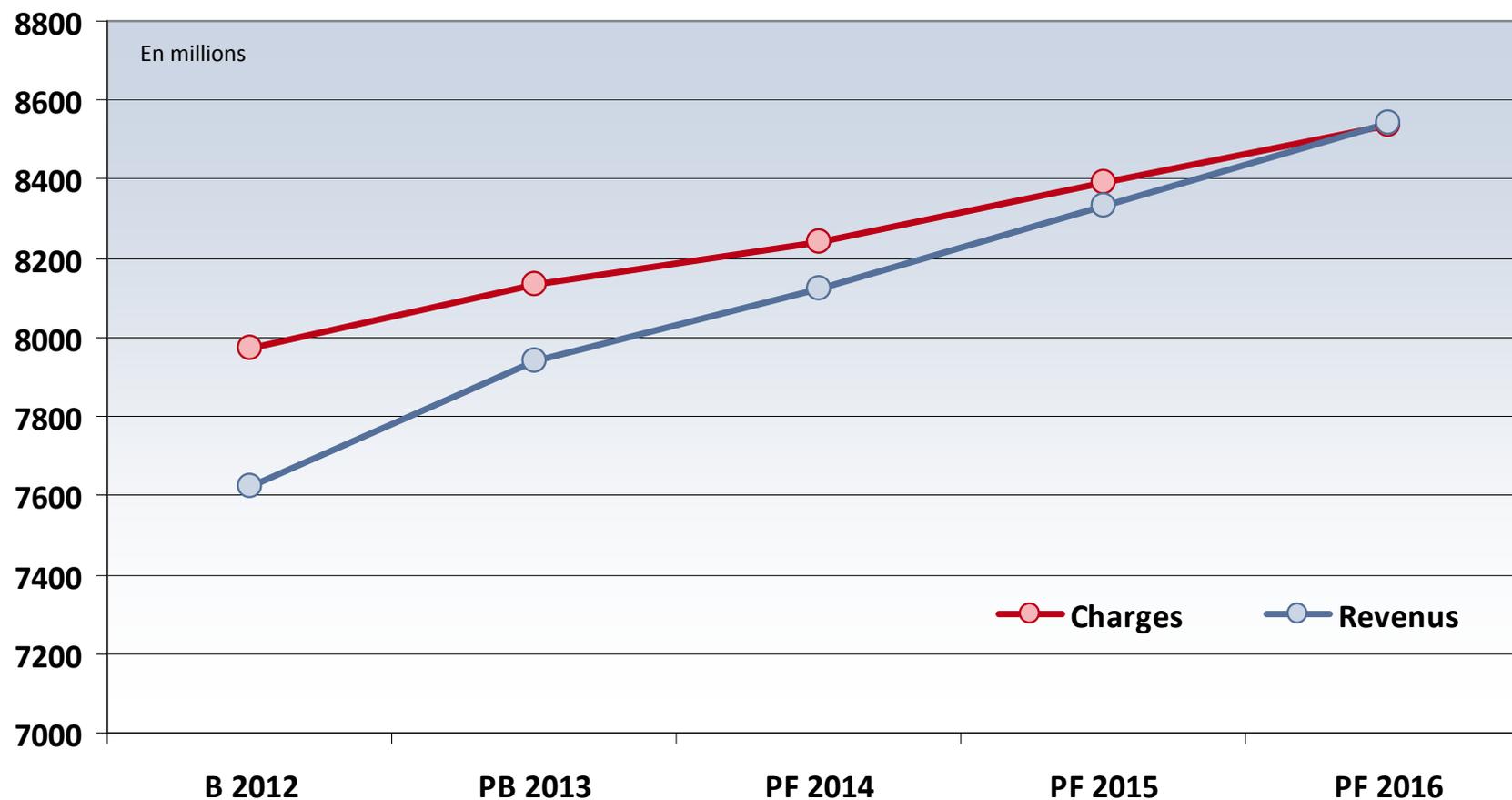
- ◆ Aux **Etats-Unis**, menace du « précipice budgétaire ».  
Risque d'entrée en récession sans relèvement du plafond de la dette
- ◆ Nouvelle **crise de l'euro** à la suite d'un défaut de la Grèce  
ou d'un autre pays en difficulté
- ◆ Risques **géopolitiques** (conflit potentiel entre Israël et l'Iran)

# Référendum contre la fusion et l'assainissement des caisses de pension

- ◆ **Risque majeur** en cas d'acceptation du référendum contre la loi de fusion et d'assainissement de la CIA et de la CEH, le 3 mars 2013
- ◆ Obligation de sortie du système de capitalisation partielle et passage à la capitalisation intégrale : nécessité pour l'Etat d'emprunter jusqu'à **11 milliards de francs** sur une durée maximale de 10 ans
- ◆ En cas d'absence de loi cantonale, risque de **liquidation** pure et simple des caisses actuelles. L'Etat devrait alors financer le versement des rentes ce qui génèrera une provision de **10,5 milliards** pour les deux caisses
- ◆ **Risque de réduction massive** des prestations de retraite pour les assurés actifs

# Etat de la performance financière 2013-2016

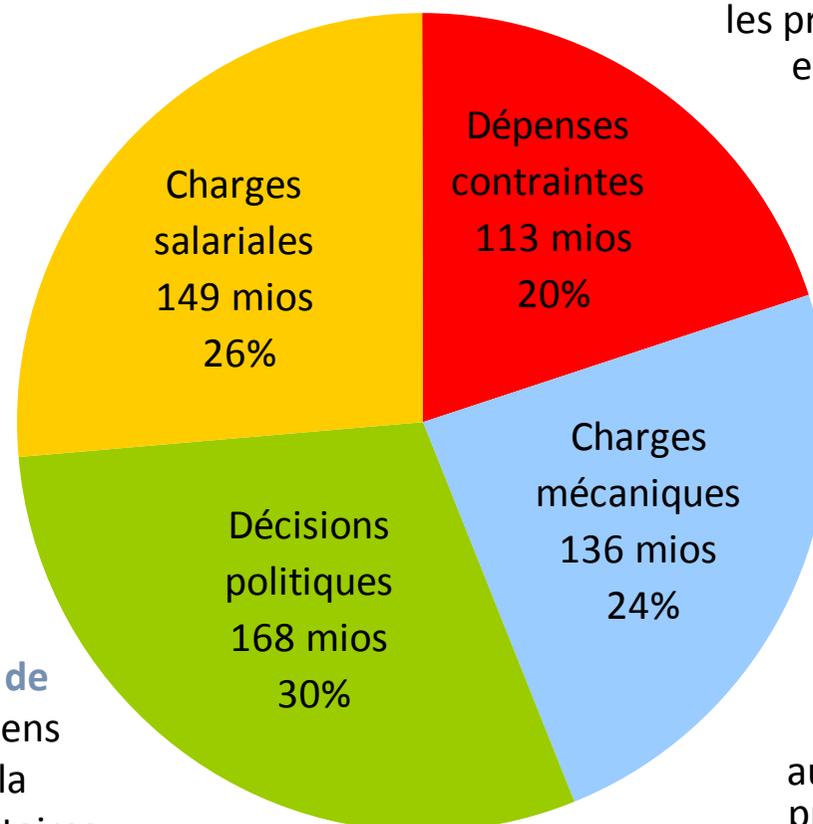
# Évolution des revenus et des charges



# Augmentation cumulée par catégorie

**Mécanismes salariaux et charges sociales** : annuité en 2013 et 2016, indexation dès le retour à l'équilibre en 2016, taux CIA/CEH et allocations familiales

**Nouvelles dépenses « contraintes »** : les prestations sociales (85 millions) et la contribution du canton à la péréquation financière intercantonale (+29 millions)



**Nouvelles charges découlant de décisions politiques** : les moyens supplémentaires permettent la réalisation des objectifs prioritaires du Conseil d'Etat et du Grand Conseil

**Nouvelles charges « mécaniques »** : les charges liées aux recettes fiscales augmentent de 64 millions, les provisions de 32 millions et les amortissements de 40 millions

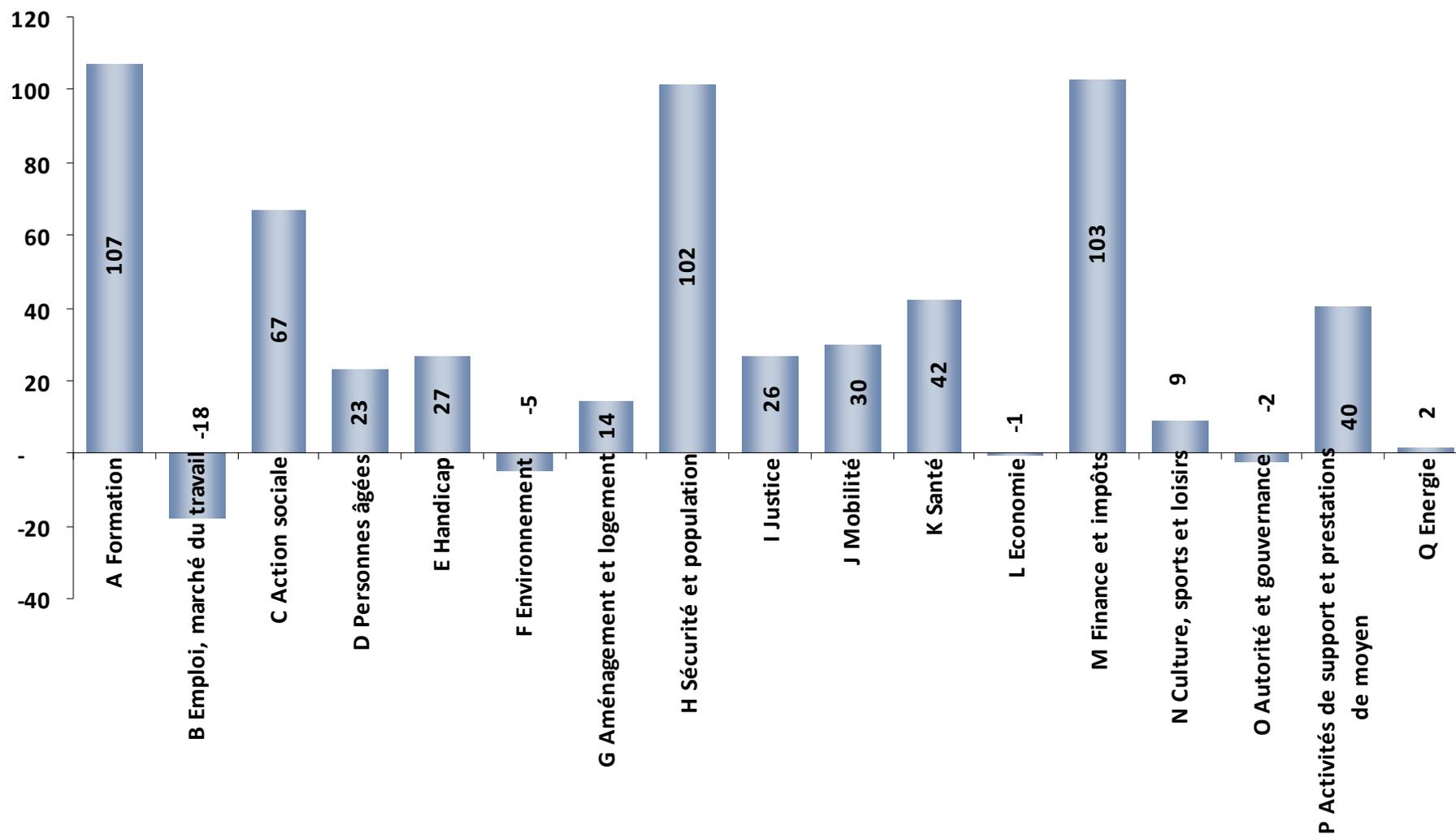
# Nouvelles charges découlant de décisions politiques

168 millions, soit 42 millions par an, pour les choix politiques du Conseil d'Etat

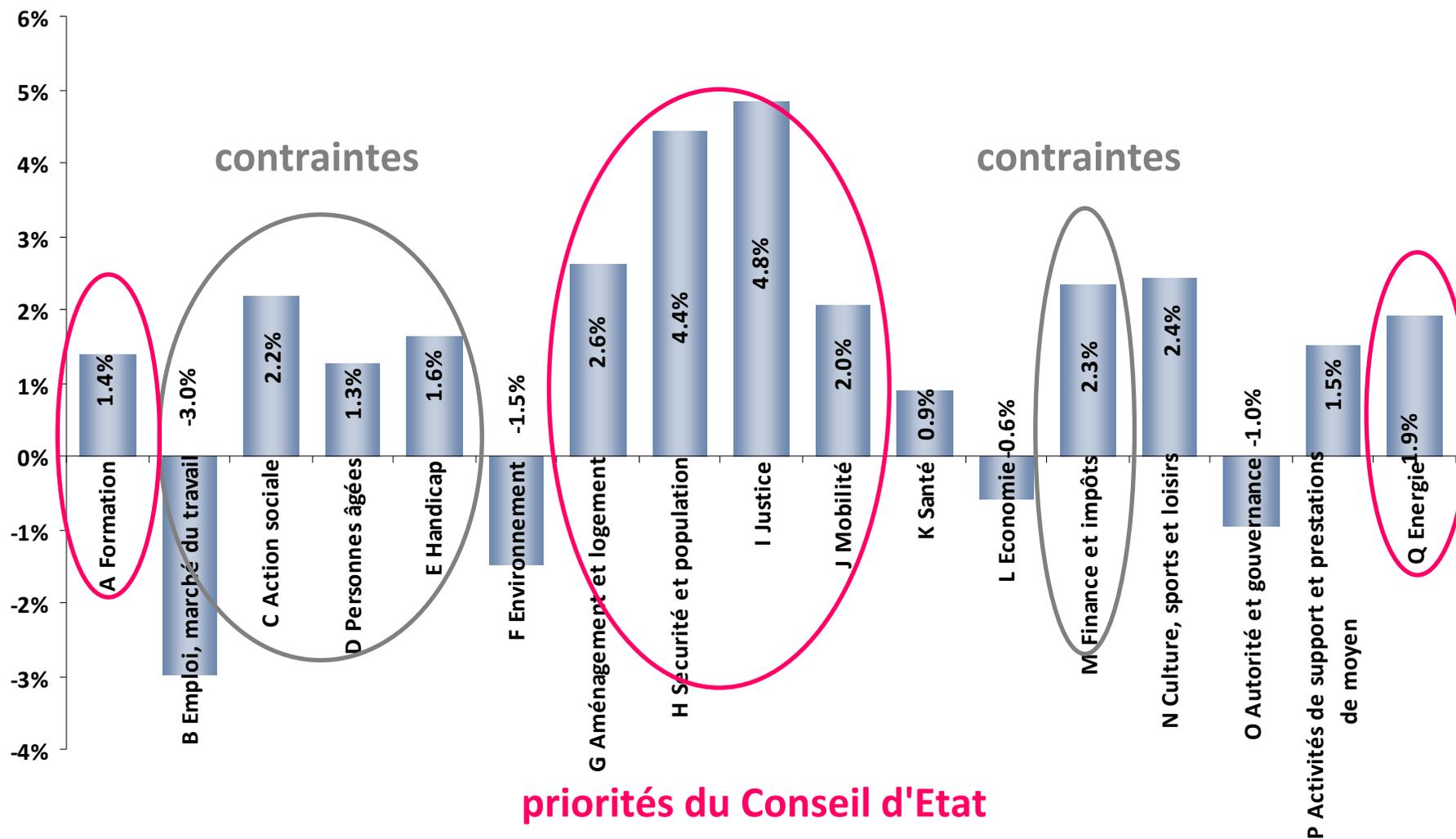
- ◆ **A Formation** : mise en place de l'harmonisation scolaire romande et finalisation de la réforme du CO, mercredi matin à l'école primaire
- ◆ **H Sécurité et population** : moyens supplémentaires pour les deux maillons de la chaîne sécuritaire, la police et la détention
- ◆ **I Justice** : dans le cadre du renforcement global de la chaîne sécuritaire, le Conseil d'Etat a décidé de poursuivre son effort en faveur du Pouvoir judiciaire
- ◆ **J Mobilité** : mise en oeuvre du Plan directeur des transports collectifs 2011-2014, avec ambition initiale visant une augmentation de l'offre à raison de 34.9% entre 2011 et 2014, partiellement reportée
- ◆ D'autres augmentations concernent le soutien à la famille (prestations complémentaires), la rénovation des bâtiments et le bonus conjoncturel à énergie

# Evolution des charges par politique publique

# Croissance des charges 2013-2016 en mios CHF

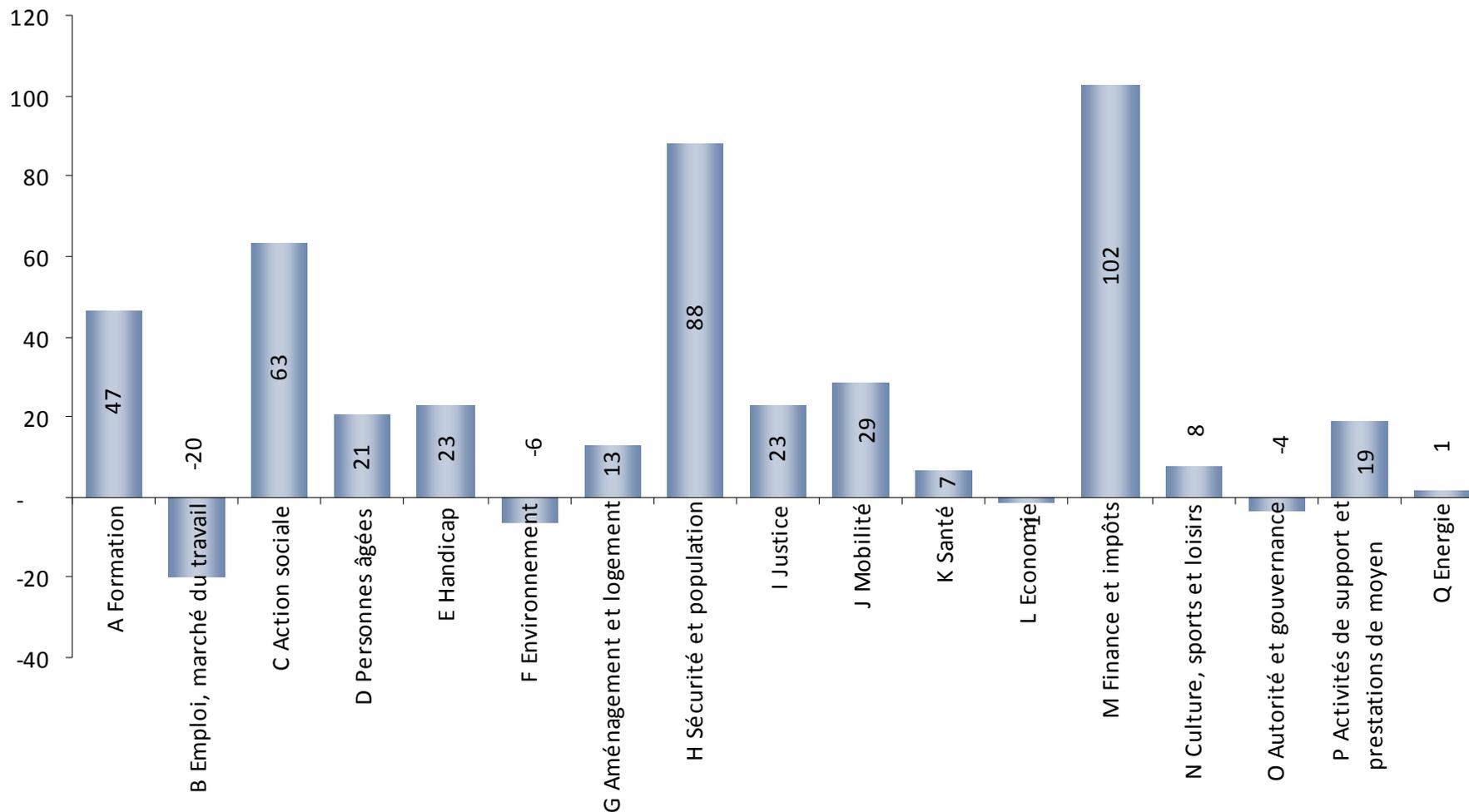


# Croissance moyenne des charges 2013-2016 en %



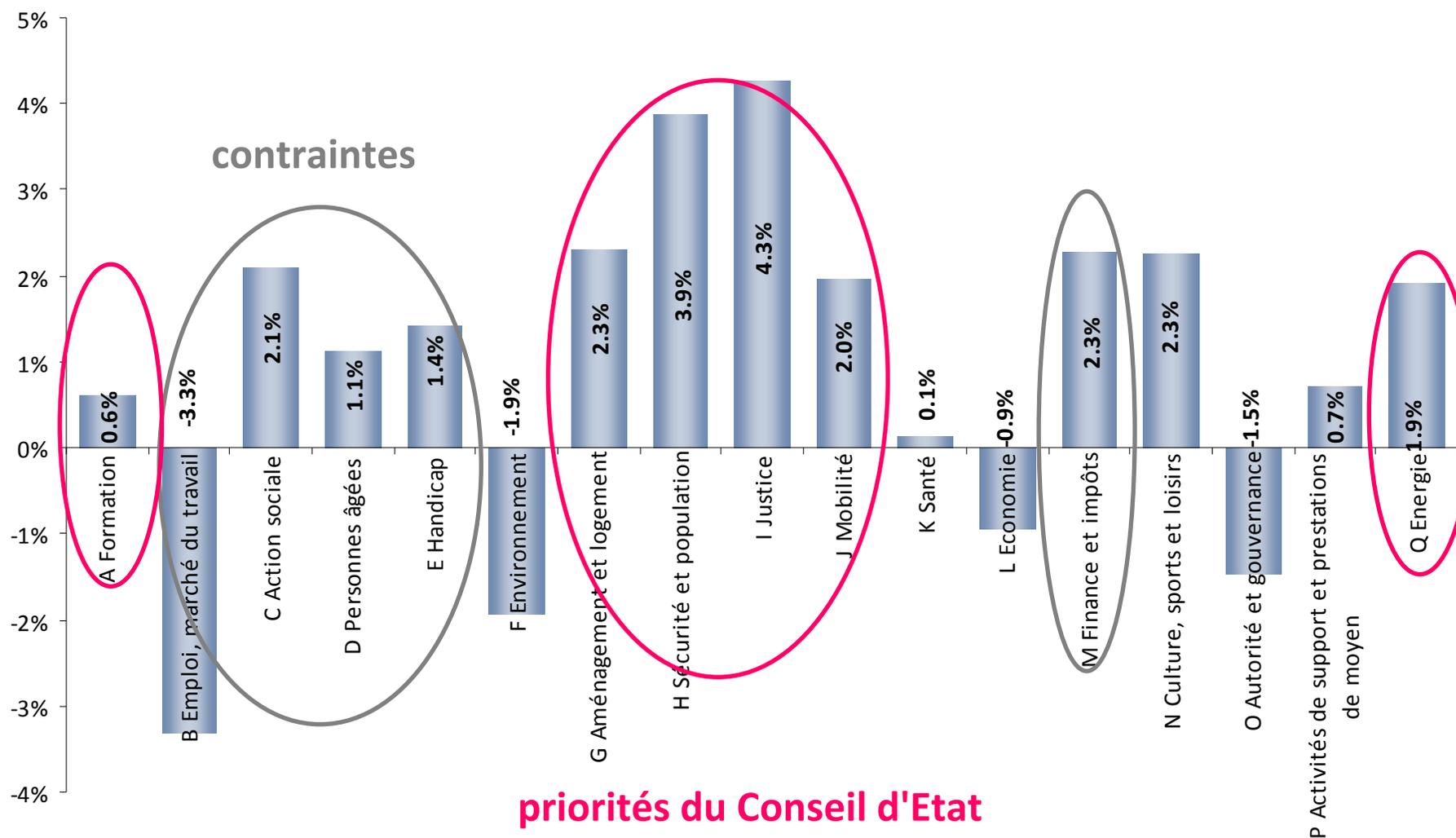
# Croissance des charges 2013-2016 en mios CHF

hors mécanismes salariaux, changements de charges sociales et caisses de pension



# Croissance moyenne des charges 2013-2016 en %

hors mécanismes salariaux, changements de charges sociales et caisses de pension



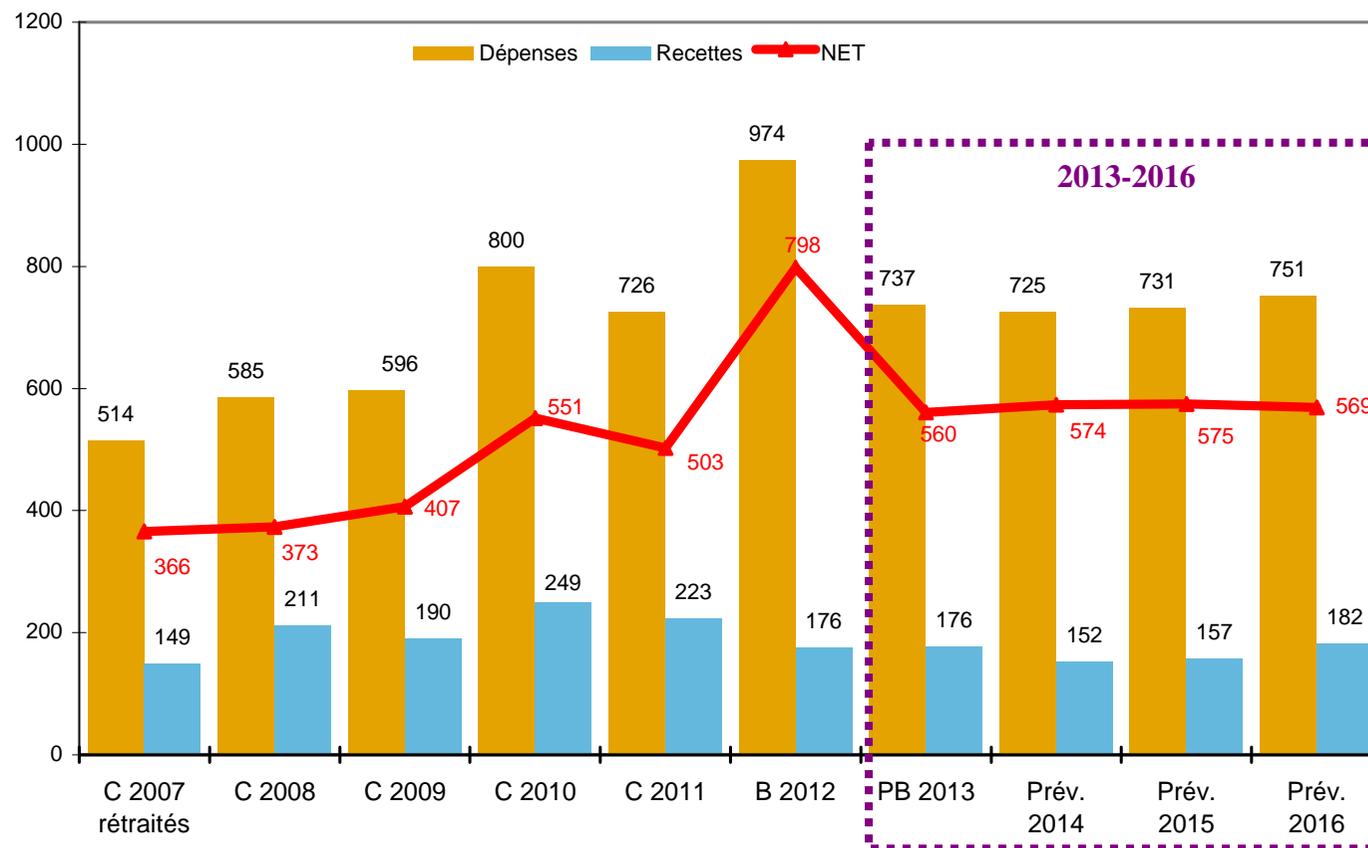
# Plan d'investissements

# Stabilisation des investissements

## Evolution des investissements sur la période 2007-2016

(Hors effets transferts d'actifs)

en millions CHF



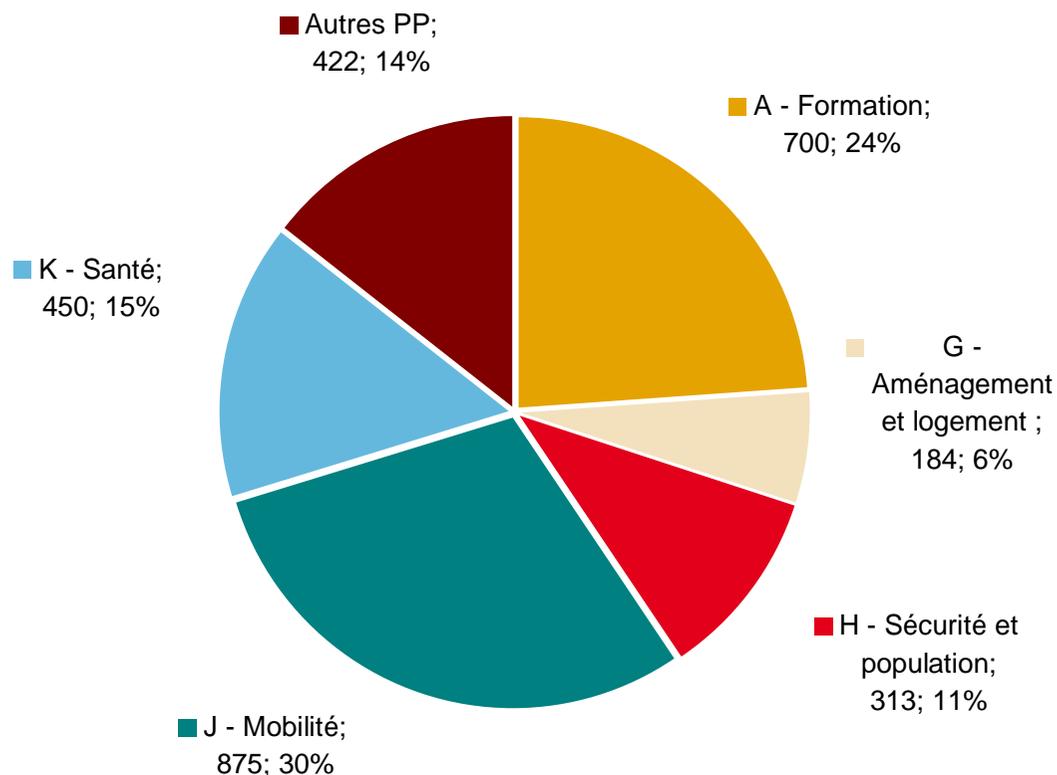
# Dépenses par politique publique

## Dépenses d'investissements par politique publique

Dépenses 2013-2016 = 2'944 millions CHF

en %

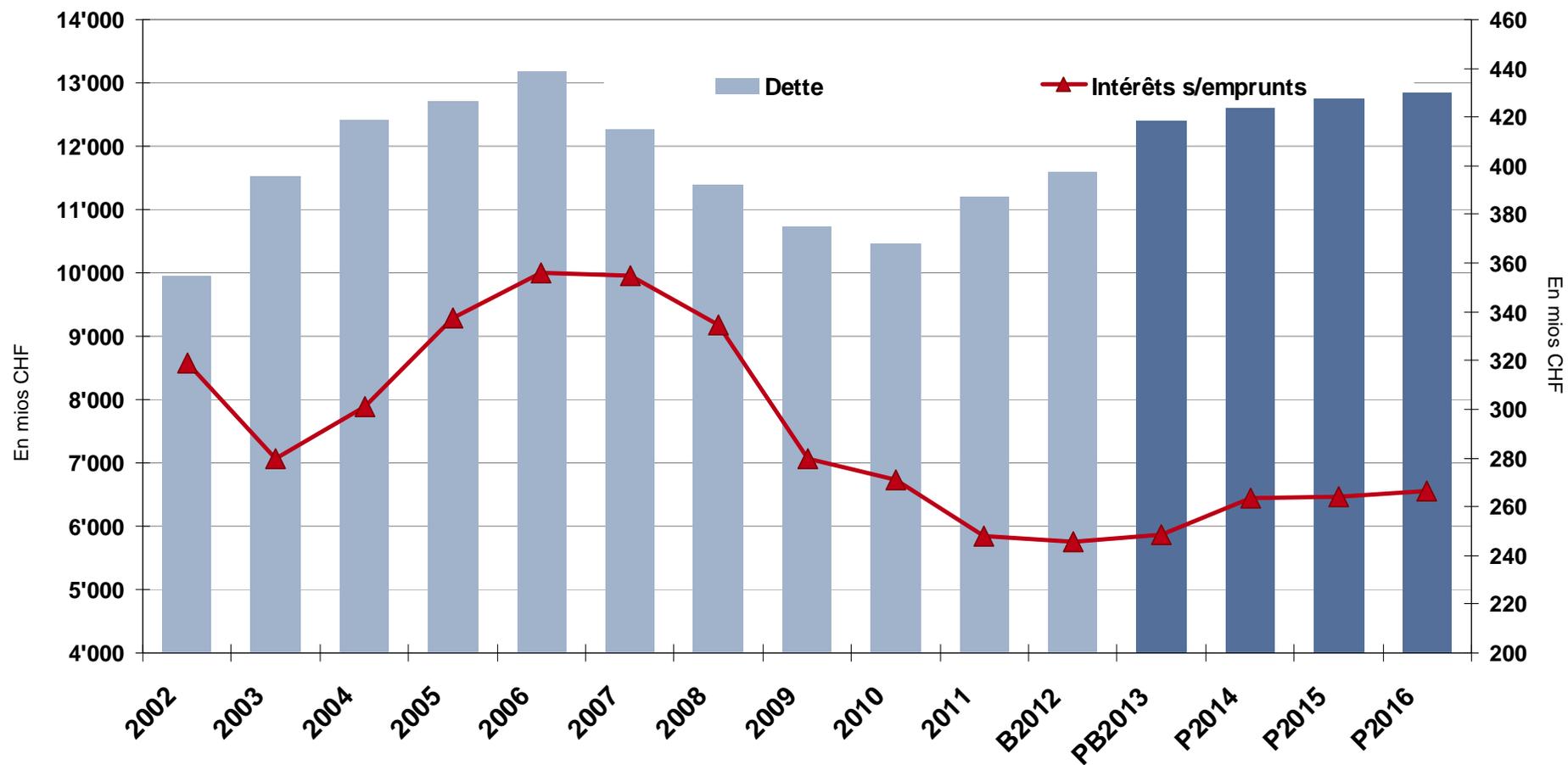
en millions CHF



- ◆ **Poursuite de la réalisation des infrastructures nécessaires pour soutenir le développement du canton et de la région en concentrant les efforts sur les politiques publiques prioritaires**
- ◆ **Révision de la planification des nouveaux projets en fonction de l'importance des besoins à satisfaire et des moyens à disposition**
- ◆ **Diminution progressive des dépenses de renouvellement au profit des nouveaux investissements**

# Dette

# Evolution de la dette et des intérêts sur emprunts entre 2002 et 2016



# Conclusion

# Conclusion

- ◆ Amélioration des fondamentaux économiques depuis l'an dernier
- ◆ Effet significatif des mesures du Conseil d'Etat
  - ◆ **Nouvelles mesures prises par le Conseil d'Etat**  
**compte tenu du rejet par le Grand Conseil des mesures fiscales**
  - ◆ **Les nouvelles mesures et renoncements permettent**  
**de financer les dépenses nouvelles prioritaires (sécurité,**  
**formation, mobilité) qui sinon ne pourraient être assumées**

# Conclusion

- ◆ **Augmentation inéluctable des nouvelles dépenses contraintes sur lesquelles le Conseil d'Etat n'a pas de prise**
- ◆ **Effet de ciseau entre l'augmentation contrainte des charges et une croissance moindre des revenus**
- ◆ **Accroissement des incertitudes et du niveau des risques**
- ◆ **La limitation de la croissance des charges demeure une priorité pour restaurer l'équilibre des finances publiques à moyen terme**



# Questions...